



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada**
Government of Canada Building
101 - 22nd Street East, Suite 110
Saskatoon
Saskatchewan
S7K 0E1
Bid Fax: (306) 975-5397

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

National Master Standing Offer (NMSO)
Offre à commandes principale et nationale (OCPN)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services
Canada/Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
Harry Hays Building (HHB)
Room 759, 220-4th Avenue SE
Calgary
Alberta
T2G 4X3

Title - Sujet Des groupes électrogènes diesel	
Solicitation No. - N° de l'invitation ET959-191066/A	Date 2019-12-20
Client Reference No. - N° de référence du client PWGSC	Amendment No. - N° modif. 002
File No. - N° de dossier CAL-8-41038 (129)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$CAL-129-6987	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale	
2019-11-15	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-01-20	
Time Zone Fuseau horaire Central Standard Time CST	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Izzotti, Diana	Buyer Id - Id de l'acheteur cal129
Telephone No. - N° de téléphone (403) 680-6109 ()	FAX No. - N° de FAX (306) 975-5397
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Cette modification 002 vise à corriger modification 001 qui a été téléchargé en français uniquement.

Cette modification 001, qui concerne l'annexe A – Besoin et l'annexe B – Base de paiement de la Demande, reporte la date de clôture au 20 janvier 2020, et traite les questions des fournisseurs ci-après.

Dans l'annexe B – Base de paiement :

SUPPRIMER :

L'offrant doit inscrire un prix pour chaque article figurant dans la liste, faute de quoi sa soumission pourrait être jugée non conforme si le tableau est incomplet.

INSÉRER :

L'offrant peut fonder sa soumission sur « tous les articles » ou sur « tous les articles, sauf les groupes électrogènes militarisés de la section 9 du tableau obligatoire ».

Question 1 : Section 9.7 ou 9.8 : Qu'entend-on par « Qualification de mobilité sur le champ de bataille » et « Emballage renforcé approuvé pour le domaine militaire » ?

Réponse 1 : Les spécifications militarisées englobent les génératrices montées sur patins et montées sur remorque, à sources d'alimentation mobiles évoluées de taille moyenne, tactiques, à carburant diesel, courant alternatif 5 à 60 Kilowatts avec des points pour lève-palette et de nature compacte, pouvant être empilées côte à côte et dépassant très peu les unes des autres. La peinture doit résister aux agents chimiques, biologiques et nucléaires.

Question 2 : Page 36 – Tableau B4, article 1 – Dans la plupart des cas, les génératrices diesel dans des boîtiers sont « à l'épreuve des intempéries » et non « étanches ».

Réponse 2 : À l'épreuve des intempéries est acceptable.

Question 3 : Dans la section 9 – Les groupes électrogènes militarisés du tableau des conformités obligatoires : Nous offrons une garantie « Pièces uniquement » sur les génératrices militarisées, que le client est chargé d'installer. Est-ce acceptable?

Réponse 3 : Oui, c'est acceptable pour les articles de la section 9.

Question 4 : La demande concerne-t-elle les achats ou les locations?

Réponse 4 : La demande concerne les achats uniquement.

SUPPRIMER a: « 1.2 Sommaire »

Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC), pour le compte de divers clients, a besoin d'établir une offre à commandes principale et nationale (OCPN) pour la fourniture et la livraison de groupes électrogènes diesel et d'accessoires, et pour la formation des techniciens en groupes électrogènes (GE) et d'autres techniciens compétents du ministère de la Défense nationale (MDN) portant sur les commandes moteur, les commutateurs de transfert, les systèmes de réseautage et les groupes électrogènes fournis au besoin, conformément à la matrice de conformité et aux spécifications de rendement obligatoires minimales décrites à l'annexe A, Besoin.

ET :

La période de l'offre à commandes est d'une année, soit du 1^{er} février 2020 (date prévue) au 31 janvier 2021, et est assortie de deux (2) périodes supplémentaires successives d'une (1) année.

et INSÉRER : « 1.2 Sommaire »

Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC), pour le compte de divers clients, a besoin d'établir une offre à commandes principale et nationale (OCPN) pour la fourniture et la livraison de groupes électrogènes diesel et d'accessoires – militarisés ou non – et pour la formation des techniciens en groupes électrogènes (GE) et d'autres techniciens compétents du ministère de la Défense nationale

(MDN) portant sur les commandes moteur, les commutateurs de transfert, les systèmes de réseautage et les groupes électrogènes fournis au besoin, conformément à la matrice de conformité et aux spécifications de rendement obligatoires minimales décrites à l'annexe A, Besoin.

ET :

La période de l'offre à commandes est d'une (1) année, soit du 1^{er} avril 2020 (date prévue) au 31 mars 2021, et est assortie de deux (2) périodes supplémentaires successives d'une (1) année.

Dans la PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

SUPPRIMER : « 4.2.2 Méthode de sélection – numéro d'offres à commande » dans son intégralité.

INSÉRER : 4.2.2 Méthode de sélection – numéro d'offres à commande

Il est prévu qu'une ou plusieurs offres à commandes puissent être établies à la suite de la présente demande d'offre à commandes.

Dans la : PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

SUPPRIMER : Dans le paragraphe « 6.4 Durée de l'offre à commandes » :

les sous-paragraphes « 6.4.1 Période de l'offre à commandes » et « 6.4.2 Prolongation de l'offre à commandes »

INSÉRER : 6.4 Durée de l'offre à commandes

6.4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à la présente offre à commandes pourront être passées du (date prévue) 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.

6.4.2 Prolongation de l'offre à commandes

Si l'utilisation de l'offre à commandes est autorisée au-delà de la période initiale, l'offrant consent à prolonger son offre pour deux (2) périodes supplémentaires d'un (1) an, du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022 et du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, aux mêmes conditions et aux prix ou taux fixés dans l'offre à commandes, ou aux prix ou taux calculés selon la formule mentionnée dans l'offre à commandes.

L'offrant sera informé de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre à commandes pendant une période prolongée par l'autorité de l'offre à commandes trente (30) jours avant la date d'échéance de cette dernière. Le responsable de l'offre à commandes émettra alors une révision de l'offre à commandes.

6.7 Utilisateurs désignés

Ajouter: la ville de Huntsville, Ontario

SUPPRIMER : dans « 6.10 Limitation financière »

Le coût total, pour le Canada, des commandes subséquentes à l'offre à commandes en année un ne doit pas dépasser le montant de 5,000,000.00 \$, (taxes applicables incluses) à moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre à commandes.

INSÉRER : dans « 6.10 Limitation financière »

Le coût total, pour le Canada, des commandes subséquentes à l'offre à commandes la première année ne doit pas dépasser le montant de à déterminer \$, (taxes applicables comprises) au moment de l'attribution de l'offre à commandes, à moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre à commandes.

SUPPRIMER : dans « ANNEXE A BESOIN »

Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC), pour le compte de divers clients, a besoin d'établir une offre à commandes principale et nationale (OCPN) pour la fourniture et la livraison de groupes électrogènes diesel et d'accessoires, et pour la formation des techniciens en groupes électrogènes (GE) et d'autres techniciens compétents du ministère de la Défense nationale (MDN) portant sur les commandes moteur, les commutateurs de transfert, les systèmes de réseautage et les groupes électrogènes fournis au besoin, conformément à la matrice de conformité et aux spécifications de rendement obligatoires minimales décrites à l'annexe A, Besoin.

INSÉRER : ANNEXE A BESOIN

Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC), pour le compte de divers clients, a besoin d'établir une offre à commandes principale et nationale (OCPN) pour la fourniture et la livraison de groupes électrogènes diesel et d'accessoires – militarisés ou non – et pour la formation des techniciens en groupes électrogènes (GE) et de tous les autres techniciens compétents du ministère de la Défense nationale (MDN) portant sur les commandes moteur, les commutateurs de transfert, les systèmes de réseautage et les groupes électrogènes fournis au besoin, conformément à la matrice de conformité et aux spécifications de rendement obligatoires minimales décrites à l'annexe A, Besoin.

La période de l'offre à commandes est d'une (1) année, soit du 1^{er} avril 2020 (date prévue) au 31 mars 2021, et est assortie de deux (2) périodes supplémentaires successives d'une (1) année.

Et dans

INSTRUCTIONS, supprimer :

Une liste complète des spécifications de rendement minimales obligatoires est fournie ci-dessous dans le Tableau de conformité. Les soumissionnaires doivent démontrer clairement que chacune des spécifications obligatoires est respectées.

1. Il est **obligatoire** de remplir la matrice de conformité pour être pris en compte pour la présente offre à commandes.

La satisfaction est définie comme étant une indication de la conformité à chacun des critères obligatoires. Les offrants doivent indiquer s'ils satisfont à chaque spécification, fournir de la documentation technique justificative pour chaque spécification, et inclure un renvoi précis aux documents justificatifs pertinents dans la proposition pour établir la conformité.

Et :

6. En cas de non-respect des spécifications obligatoires minimales, votre proposition sera considérée comme non recevable, et ne sera plus prise en considération dans le processus d'évaluation.

et INSÉRER :

La liste complète des spécifications de rendement minimales obligatoires se trouve ci-dessous dans le Tableau de conformité. Les offrants doivent clairement démontrer qu'ils respectent les spécifications obligatoires pour les articles qu'ils proposent, qu'ils soient militarisés ou non.

1. Pour que les articles proposés – militarisés ou non – soient pris en compte, il est **impératif** qu'ils satisfassent aux critères du Tableau de conformité.

La satisfaction est définie comme étant l'indication de la conformité des articles proposés à chacun des critères obligatoires. Les offrants doivent indiquer s'ils satisfont à chaque spécification et pour chaque article – militarisé ou non – qu'ils proposent, fournir une documentation technique justificative pour chaque spécification, et inclure un renvoi précis aux documents justificatifs pertinents dans la proposition pour établir la conformité.

Et :

Solicitation No. - N° de l'invitation
ET959-191066/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
ET959-191066

Amd. No. - N° de la modif.
002
File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur
CAL129
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6. Si les offerants ne parviennent pas à démontrer qu'ils satisfont aux spécifications minimales pour les articles – militarisés ou non – qu'ils proposent, leur proposition sera considérée comme non recevable, et ne sera plus prise en considération dans le processus d'évaluation.

Et dans TABLEAU DE CONFORMITÉ – SPÉCIFICATIONS DE RENDEMENT OBLIGATOIRES MINIMALES, insérer :

9	GRUPE ÉLECTROGÈNE COMMERCIAL MILITARISÉ (50/60 Hz) Articles 9.7 et 9.8, **Les spécifications militarisées englobent les génératrices montées sur patins et montées sur remorque, à sources d'alimentation mobiles évoluées de taille moyenne, tactiques, à carburant diesel, courant alternatif 5 à 60 Kilowatts avec des points pour lève-palette et de nature compacte, pouvant être empilées côte à côte et dépassant très peu les unes des autres. La peinture doit résister aux agents chimiques, biologiques et nucléaires. Garantie « Pièces uniquement » et installation par un personnel GE qualifié.		
----------	--	--	--

SUPPRIMER dans « ANNEXE B – BASE DE PAIEMENT »

L'offrant doit inscrire un prix pour chaque article figurant dans la liste, faute de quoi sa soumission pourrait être jugée non conforme si le tableau est incomplet.

et

INSÉRER : Dans ANNEXE B – BASE DE PAIEMENT

Prix unitaire ferme

Un prix doit être fourni pour chaque article – groupe électrogène militarisé ou non, autre équipement et formation – de la liste.

Dans : ANNEXE B – BASE DE PAIEMENT – TABLEAUX DE PRIX

Supprimer :

Le prix du groupe électrogène sera établi selon la puissance nominale en mode « d'alimentation de secours ». Les puissances nominales en kilowatts se situant à +/- 5 % seront acceptables tant et aussi longtemps que cette particularité est clairement notée. La demande variera selon la puissance des groupes électrogènes de 10 kW, de 25 kW, de 50 kW à 750 kW (par paliers de 50 kW), de 1 MW, de 1,25 MW et de 1,5 MW. Les prix comprennent la livraison.

Et insérer :

Le prix du groupe électrogène sera fixé selon la puissance nominale en mode « d'alimentation de secours ». Les puissances nominales en kilowatts se situant à +/- 5 % seront acceptables tant que cette particularité est clairement notée. La demande variera selon la puissance des groupes électrogènes de 10 kW, de 25 kW, de 50 kW à 750 kW (par paliers de 50 kW), de 1 MW à 2,5 MW, conformément au tableau de prix. Les prix comprennent la livraison.

SUPPRIMER :

Les TABLEAUX B1, B2, B3 et B4 dans leur intégralité et insérer les tableaux suivants*** :

TABLEAU B1 Prix fermes et remises pour la première année (période prévue) du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 et les années d'option 1 et 2 (successives au besoin).						
Groupes électrogènes - Unité de 347/600 volts.						
Le prix du groupe électrogène sera établi selon la puissance nominale en mode « d'alimentation de secours ».						
Article	Puissance nominale en mode d'alimentation de secours	Quantité estimée par année	Colonne 1 Prix unitaires fermes par unité Du 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021	COLONNE 2 – Année d'option 1 = Prix courant ou coût livré	COLONNE 3 – Année d'option 2 = Prix courant ou coût livré	COLONNE 4 – L'offrant doit indiquer R = Remise ou M = Majoration à côté de chaque % proposé pour toutes les périodes de l'offre à commandes
1	10 kilowatts	3	\$	\$	\$	%
2	25 kilowatts	3	\$	\$	\$	%
3	100 kilowatts	4	\$	\$	\$	%
4	250 kilowatts	4	\$	\$	\$	%
5	350 kilowatts	4	\$	\$	\$	%
6	500 kilowatts	4	\$	\$	\$	%
7	600 kilowatts	4	\$	\$	\$	%
8	750 kilowatts	4	\$	\$	\$	%
9	1,0 mégawatt	3	\$	\$	\$	%
10	1,25 mégawatt	3	\$	\$	\$	%
11	1,50 mégawatt	3	\$	\$	\$	%
12	2,0 mégawatts	3	\$	\$	\$	%
13	2,25 mégawatts	3	\$	\$	\$	%
14	2,5 mégawatts	3	\$	\$	\$	%
	Éléments agrégés 1 - 14 TOTAL		\$	\$	\$	

TABLEAU B2 Prix fermes et remises pour la première année (période prévue) du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 et les années d'option 1 et 2 (successives au besoin).

Groupes électrogènes – TENSIONS MULTIPLES ré-connectable

Le prix du groupe électrogène sera établi selon la puissance nominale en mode « d'alimentation de secours ».

Article	Puissance nominale en mode d'alimentation de secours	Quantité estimée par année	Colonne 1 Prix unitaires fermes par unité Du 1 ^{er} aril 2020 au 31 mars 2021	COLONNE 2 – Année d'option 1 = Prix courant ou coût livré	COLONNE 3 – Année d'option 2 = Prix courant ou coût livré	COLONNE 4 – L'offrant doit indiquer R = Remise ou M = Majoration à côté de chaque % proposé pour toutes les périodes de l'offre à commandes
1	10 kilowatts	3	\$	\$	\$	%
2	25 kilowatts	4	\$	\$	\$	%
3	100 kilowatts	4	\$	\$	\$	%
4	250 kilowatts	4	\$	\$	\$	%
5	350 kilowatts	4	\$	\$	\$	%
6	500 kilowatts	4	\$	\$	\$	%
7	600 kilowatts	4	\$	\$	\$	%
8	750 kilowatts	4	\$	\$	\$	%
9	1,0 mégawatt	4	\$	\$	\$	%
10	1,25 mégawatt	3	\$	\$	\$	%
11	1,50 mégawatt	3	\$	\$	\$	%
12	2,0 mégawatts	3	\$	\$	\$	%
13	2,25 mégawatts	3	\$	\$	\$	%
14	2,5 mégawatts	3	\$	\$	\$	%
	Éléments agrégés 1 - 14 TOTAL		\$	\$	\$	

TABLEAU B3 Prix fermes et remises pour la première année (période prévue) du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 et les années d'option 1 et 2 (successives au besoin).

Commutateur de transfert AUTOMATIQUE/de dérivation
Le prix des commutateurs de transfert automatiques sera établi selon l'intensité nominale. Les intensités nominales se situant à +/- 5% seront acceptables, à condition qu'elles soient clairement indiquées.

Article	Puissance nominale en mode d'alimentation de secours	Quantité estimée par année	Colonne 1 Prix unitaires fermes par unité Du 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021	COLONNE 2 – Année d'option 1 = Prix courant ou coût livré	COLONNE 3 – Année d'option 2 = Prix courant ou coût livré	COLONNE 4 – L'offrant doit indiquer R = Remise ou M = Majoration à côté de chaque % proposé pour toutes les périodes de l'offre à commandes
1	40 ampères	3	\$	\$	\$	%
2	70 ampères	4	\$	\$	\$	%
3	125 ampères	4	\$	\$	\$	%
4	225 ampères	4	\$	\$	\$	%
5	400 ampères	4	\$	\$	\$	%
6	600 ampères	4	\$	\$	\$	%
7	800 ampères	4	\$	\$	\$	%
8	1 000 ampères	4	\$	\$	\$	%
9	1 200 ampères	4	\$	\$	\$	%
10	1 600 ampères	3	\$	\$	\$	%
11	2 000 ampères	3	\$	\$	\$	%
12	3 000 ampères	3	\$	\$	\$	%
13	4 000 ampères	3	\$	\$	\$	%
	Éléments agrégés 1 - 13 TOTAL		\$	\$	\$	

TABLEAU B4 : ARTICLES SUPPLÉMENTAIRES

Prix fermes et remises pour la première année (période prévue) du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 et les années d'option 1 et 2 (successives au besoin).

REMARQUE : Le prix des articles suivants doit être établi selon un groupe électrogène de 25 kilowatts et un commutateur de transfert de 600 ampères.

Article	Puissance nominale en mode d'alimentation de secours	Nombre estimé par année	Colonne 1 Prix unitaires fermes par unité Du 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021	Colonne 2 – Année d'option 1 = Prix courant ou coût livré	Colonne – Année d'option 2 = Prix courant ou coût livré	Colonne 4 – L'offrant doit indiquer R = Remise ou M = Majoration à côté de chaque % proposé pour toutes les périodes de l'offre à commandes
1	Boîtier étanche, à niveau sonore atténué à un minimum de 68 décibels à 7 m	1	\$	\$	\$	%
2	Réservoir de carburant à double paroi installé sur patins ou sur base (taille permettant au générateur de fonctionner pendant 24 heures à pleine charge)	1	\$	\$	\$	%
3	Radiateur télécommandé muni d'un moteur de ventilateur électrique, pour les moteurs à refroidissement après combustion à basse température et radiateur télécommandé. La pompe de circulation pour le circuit de refroidissement après combustion à basse température doit être entraînée mécaniquement par engrenages par le moteur. Les parois et les tuyaux de refroidisseur d'air doivent être en acier inoxydable.	1	\$	\$	\$	%
4	Armoire de commutateurs de transfert autostable munie de commandes intégrées du groupe électrogène.	1	\$	\$	\$	%
5	Chargeur de batterie de 10 ampères dans le panneau de commande et correcteur d'affaiblissement à flotteur, de 12 ou 14 volts selon le groupe électrogène	1	\$	\$	\$	%

6	Silencieux, tuyauterie d'échappement, flexible, raccords et couvertures résistantes au feu	1	\$	\$	\$	%
7	Réservoirs de carburant écologiques à double paroi approuvés ULC, ayant une capacité allant de 250 à 10 000 gallons. 7.1, 7.2, 7.3, 7.4 – prix aux fins d'évaluation.					
7.1	Réservoir de 500 gallons	5	\$	\$	\$	%
7.2	Réservoir de 1 000 gallons	4	\$	\$	\$	%
7.3	Réservoir de 5 000 gallons	3	\$	\$	\$	%
7.4	Réservoir de 10 000 gallons	3	\$	\$	\$	%
8	Commutateur de dérivation sans coupure, entièrement isolé, avec capacité de montage en baie.	3	\$	\$	\$	%
9	Outils spécialisés, nécessaires pour entretenir l'équipement spécifié.	3	\$	\$	\$	%
10	Coût quotidien : Commandes des groupes électrogènes - Équipement de mise à l'essai et d'interfaçage, c.-à-d. des logiciels, des liaisons de données, etc., y compris toute la formation relative à l'équipement et aux logiciels d'interfaçage pour jusqu'à 6 stagiaires ou techniciens Groupes électrogènes.	1	\$	\$	\$	S.O.
11	Frais annuels ou coûts d'abonnement aux systèmes logiciels (par année)	1	\$	\$	\$	S.O.
12	Harnais	6	\$	\$	\$	S.O.
13	Manuels – Coût d'abonnement annuel	1	\$	\$	\$	S.O.
	Éléments agrégés 1 - 13 TOTAL		\$	\$	\$	

Divers

Tout groupe électrogène diesel, commutateur de transfert ou commutateur de dérivation, ou toute pièce, tout outil ou tout matériel d'essai connexe non précisé dans le présent document sera disponible pour le Canada ou à tout autre utilisateur indiqué autorisé au prix figurant dans la liste des prix courants publiée en vigueur au moment de la commande subséquente à l'offre à commandes, moins une remise de _____%. (Quantité estimative aux fins de l'évaluation : 50 000 \$)

-----Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés-----